Stratégie parisienne «handicap, inclusion et accessibilité universelle 2021» **[1]**

Un nouveau schéma de stratégie [2] présenté lors du Conseil de Paris de mars 2017 comprend une trentaine de mesures proposant les perspectives d'améliorations qui seront mises en place durant la période 2017-2021, notamment « dépister et accompagner pour une meilleure inclusion » des la petite enfance. La stratégie parisienne « Handicap, inclusion et accessibilité universelle » est un outil qui définit sur une période de 5 ans les actions fixées par la collectivité parisienne concernant les citoyens en situation de handicap. Elle permet de déterminer les besoins et d'en tirer les objectifs de développement.

Liens
[1] https://inshea.fr/fr/content/strat%C3%A9gie-parisienne-%C2%ABhandicap-inclusion-et-accessibilit%C3%A9-universelle-2021%C2%BB
[2] http://www.paris.fr/actualites/strategie-parisienne-handicap-inclusion-et-accessibilite-universelle-2021-4657